6e. ANNEE. No. 25. *MANITOBA.* JEUDI, 23 NOVEMBRE, 1876.

AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

Redige par un Comite de Redaction

CONDITIONS

D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada ; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du METIS ont été transportés à St. Boniface, sur la Rue Dumoulin, un peu au Nord-Est du College.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne, et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subsequente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.

Pour une colonne.....$100 00

" demi " 40 00

" un qrt. de colonne 20 00

GERMAIN & CIE

Viennent de Recevoir

Les Marchandises Suivantes :

5000 VERGES

D'INDIENNES,

Couleur Garantie

Seulement 8 cts.

LA VERGE.

—

50 PIECES DE

COTON JAUNE

33 Pouces de Large.

SEULEMENT 7 CENTINS

LA VERGE.

—

50 PIECES

DE

Coton Blanc,

SEULEMENT 10 CENTINS

—

LE

Meilleur Assortiment

DE

HARDES FAITES

DANS

WINNIPEG.

et à des Prix qui

DEFIENT COMPETITION.

—

VENEZ NOUS VOIR,

Vous serez satisfaits.

BLOC DEVLIN,

Grande Rue, Winnipeg

St. Boniface, 27 Juillet, 1876.

Avis.

Tous ceux qui ont des impressions à faire, feraient bien de venir aux Ateliers du Journal

"LE METIS,"

avant d'aller ailleurs.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'impressions, telles que

Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Lettres d'affaires,
Circulaires,
Tetes de comptes,
Placards,
Programmes,
Affiches,
Lettres funeraires,
Billets,
Brochures,
Livres,
Etc., Etc., Etc.

Le tout se fait dans les meilleurs goûts et à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

—— : oo : ——

Les Bureaux de *Le Metis* sont sur la Rue Dumoulin à St. Boniface, Manitoba.

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame Entrée sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Telegraphe.

Winnipeg, 13 Juillet, 1876. 1a

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

—

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste.

Bâtisse du Gouvernement,

Winnipeg.

W. H. LYON,

GRANDE-RUE,—WINNIPEG,

Vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

—IMPORTATEUR—

DE GROS ET DE DETAIL,

COMMERÇANT EN PRODUITS, ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, CHAUSSURES

et

MARCHAND A COMMISSION EN GENERAL.

—

Cette Maison donne toute son attention aux consignations de produits et de toute espèce de Marchandises qui lui sont faites ; il en est rendu compte sans delai.

Avances liberales faites sur des consignations

Winnipeg, 15 Mai, 1876. 3m

Entrepot Medical

DE

M. BANKS,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

—

Assortiment complet de toutes les Drogues, Medecines et articles qui se trouvent dans une pharmacie de première classe.

—

Prescriptions de Médecins et Recettes de famille preparées avec soin.

—

Se souvenir du local qui se trouve vis-à-vis la Bâtisse du Nouveau Marché.

Winnipeg, 5 Mai, 1876. 6m. 48L.

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

—

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

"Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

"Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varie et des plus agreables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

—

Les plus belles offres possibles. Argent rembourse et fret paye, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait apres cinq jour d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des témoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E.U., A

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

—

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais ete fabrique ici ou en Europe : il possede un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allie au brillant, à la clarté et à une egalite parfaite sur toute l'etendue de l'echelle. Il se distingue surtout par la duree surprenante du son dont la puissance ni la qualite sympathique ne change jamais sous le doigter le plus delicat ou le plus puissant. L'espace manque pour decrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donne partout ou je n'ai pas d'agents.

Souvenez vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments celebres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est rembourse après le renvoi et la reception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New-Jersey, E.-U.A.

Agence Canadienne

A. GAUVIN

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

—

Mr. GAUVIN a transporte son bureau Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.

Mr. GAUVIN paye le plus haut prix pour les Scrips, Droits d'Enfants et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi, se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Metis.

Les personnes qui desirent vendre leurs proprietes feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876.

LES

ORGUES DE SALON

"ETOILE"

ALLEGER, BOWLBY & CIE.

—

Surpassent en ton et en puissance aucun autre Orgue à anches qui ait jamais été fabriqué dans le pays. Les juges les plus compétents les ont examinés, et tous ceux qui s'en servent en sont contents. Le facteur, par un judicieux usage des jeux et du *Swell* breveté, a adapté ses instruments à la voix humaine depuis les tons les plus doux jusqu'à un volume de son que n'a pas

egale encore aucun instrument.

—

Les propriétaires, depuis plusieurs années se sont appliques à noter les defauts et les besoins des instruments à anches, et ne cessent d'en corriger les imperfections, et aussi, leurs produits ont-ils atteint un ton qui les assimile tellement à celui même

Des Orgues a Tuyaux,

Qu'il est Difficile de S'appercevoir de la Difference.

—

LES DERNIERES AMELIORATIONS

se trouvent dans chaque instrument. Les caisses sont de noyer noir à panneaux, poli, ce qui fait de chaque instrument un

MAGNIFIQUE MEUBLE.

—

Ces orgues n'ont besoin que d'être vues pour être appreciees :

Prix Extremement Bas pour

ARGENT COMPTANT.

—

On demande des Agents, soit hommes ou femmes, dans chaque Comte du Canada et des Etats Unis. Escompte liberal fait au Clerge, aux Instituteurs, aux Ministres, Eglises, Ecoles, etc., là où il n'y a pas d'agent pour nos Instruments.

—

CATALOGUES ET PRIX ENVOYES *Gratis.*

—

ADRESSE:

ALLEGER, BOWLBY & Cie,

WASHINGTON, N. J.—ETATS-UNIS.

H. W. ALLEGER, C. P. BOWLBY, T. B. MCMURTRIE, EDWARD PLOTTS.

8 Juillet 1876. 3m.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Nous expédions en ce moment nos comptes d'abonnement, et nous nous proposons d'adopter des mesures rigoureuses, au plus tôt, pour opérer la rentrée de ces créances.

LE "METIS."

Jeudi, 23 Novembre, 1876.

On regarde la guerre comme imminente en Europe entre la Russie et la Turquie. Le Czar vient de s'exprimer sans réticences sur la question d'Orient, et n'a pas ménagé sa façon de penser à l'Angleterre. Aussi, les armements se font-ils de toutes parts avec la plus grande activité. La guerre qui va s'engager menace d'etre une des plus sanglantes qu'on ait encore vues.

Election de St. Paul.

Quatre candidats se sont disputé la succession politique du Dr. Bird dans la paroisse de St Paul, ce sont MM. Black, Murray, O'Donnell (Dr.) et A. McArthur; le premier, ministériel, les trois derniers, oppositionnistes. La lutte a été ardente, et la victoire chaudement contestée. On se souvient que feu le Dr. Bird était l'un des adversaires les plus constants du gouvernement Davis-Royal, et il était à présumer que son successeur aurait à se présenter sous les mêmes couleurs pour avoir chance de succès.

M. McArthur s'est le premier lancé dans la mêlée, d'abord comme candidat indépendant, sous les auspices du Dr. Schultz, puis comme ouvertement hostile au ministère actuel dont il blâmait la politique financière. Le fameux O'Donnell, médecin par profession et transfuge de tous les partis par nature, l'a suivi, et tout d'abord a posé sa candidature comme ennemi du Cabinet, comme ennemi des écoles séparées, comme détracteur de Mgr. Taché à qui il a dû si longtemps le pain de sa famille, et comme francophobe des plus enragés.

M. Murray a suivi ses deux aînés de loin, dans la lutte comme dans la défaite.

M. Black, métis écossais d'une bonne instruction, pouvant s'exprimer avec facilité, a posé sa candidature contre les autres. Il a été elu.

Sur 82 votes donnés, il en a eu 34, McArthur 18, O'Donnell 21 et Murray 9.

C'est une victoire incontestable pour le ministère qui, attaqué durant la lutte sur tous les côtés à la fois et avec un rare acharnement, a répondu chaque fois par ses membres et ses amis de façon à clouer pour jamais au pilori le notoire O'Donnell, à ridiculiser les petites idées financières de McArthur et à démontrer la complète incapacité de cet homme qui s'était fait un petit nom dans la spécialité des petits chiffres.

Le gouvernement a défendu ses actes, exposé carrément la situation prospère des finances provinciales, et prouvé que l'esprit le plus large avait jusqu'ici présidé à l'administration de la chose publique. Les discours prononcés durant cette campagne électorale de deux mois par les Hons. MM. Davis et Norquay ont été vraiment remarquables, et sont restés sans réponse de la part de leurs adversaires. Le bon sens des électeurs de St. Paul a triomphé des mensonges et des préjugés de la clique médicale (Dr. Schultz et Dr. O'Donnell), et cette division électorale a passé dans le camp de nos amis avec armes et bagages. Nous en félicitons les électeurs, l'administration et le pays aussi.

Le parti démocrate triomphe dans la République des Etats Unis, et vient de nommer président M Tilden, son candidat, aux élections du 7 novembre. C'est toute une révolution qui se passe chez nos voisins, et dont le Canada peut envisager les résultats pour l'avenir avec la plus entière satisfaction.

Le règne du parti républicain aura duré 16 ans.

Le *Standard* flagelle d'une façon sanglante, dans son numéro de samedi dernier, le bureau d'éducation protestant, compose pour la plus part, à son dire, des nullités les plus parfaites possibles Or, c'est de ce bureau que doit émaner pour la prochaine session de la Législature locale, un bill révoquant le système provincial des écoles séparées, et établissant celui des écoles communes.

NOUVELLES LOCALES.

— Les chemins sont mauvais partout, et encombrés de neige.

— Hier était la fête de Ste. Cécile, patronne des musiciens

— Samedi prochain, réception, *at home*, à l'Hôtel du Gouvernement par Madame Morris.

— St. Paul a triomphé de trois médecins: désormais, cette paroisse va aller mieux.

— La glace n'est pas très bonne: un bœuf a failli se noyer, dit-on, ces jours derniers.

— Le bœuf par quartiers se vend encore à des prix très élevés malgré l'approvisionnement du marché.

— Mardi dernier, fête de la Présentation, il y a eu clôture de retraite et offices religieux à l'Hôpital Général de St. Boniface.

— Le *Métis* sera représenté probablement, samedi, au tournoi de *composition* qui a lieu à l'imprimerie du *Standard*.

— Le temps des boucheries est arrivé. On n'entend de toutes parts que cris de cochons, de bestiaux et de volailles agonisant.

— La ville de Winnipeg a acheté les balances de pesée publique de McKenny, et les a fait installer au carré du marché.

— Les élèves du Collège St Boniface travaillent en ce moment à se faire un rond à patiner dans la grande cour du Collège.

— Le chœur de la Cathédrale prépare en ce moment, sous l'habile direction de M. le Curé Dugast, la jolie messe de Peters en *ré*.

— Il est tombé près de six pouces de neige, et les chemins d'hiver promettent d'être magnifiques sous peu. Le temps est généralement doux.

— Est ce comme *ville* ou comme *cité* que St. Boniface va s'incorporer? A notre sens, *ville* est plus modeste: *cité* sent trop son Moorehead et son Winnipeg

—La petite et intéressante bibliothèque paroissiale ouverte au parloir des SS. Grises promet de faire un grand bien. Abonnement, 50 cts. par année.

— Le bulletin de votation à St. Paul était de 4 couleurs, blanc pour Black, rouge pour McArthur, bleu pour Murray, et naturellement vert pour O'Donnell.

— Le revenu des licences prélevé par Winnipeg pour auberges, billards et restaurants s'élève jusqu'à ce jour à la somme de $4,610, pour 1876.

— Le domicile de M. Hosken, sur l'Assiniboine, St Boniface ouest, a failli devenir la proie des flammes jeudi dernier Les dommage s'élèvent à $500.

— La grande affaire à Winnipeg hier était l'élection de St. Paul; nombre de paris se sont engagés et contre l'ordinaire c'est le mauvais côté (*black side of the question*) qui a eu gain de cause.

— On dit monts et merveilles du Bazar de l'Hôpital Genéral qui doit se tenir à Winnipeg vers le 18 ou le 20 Decembre sous le patronage distingue de Mme. Morris et des Dames catholiques.

— M. Roy, marchand de St. Boniface, a eu l'heureuse idée de mettre en sacs de 20lbs. une excellente qualité de farine pour les familles. Nous recommandons l'article à nos lecteurs.

— Aujourd'hui, anniversaire du sacre de notre bien-aimé Prelat, grande messe solennelle, ce matin à 8 heures et demie à la Cathédrale. Le Rév. P. Lacombe a officié, assisté du Rév. P. Beaudin, diacre, et Messire Forget, sous-diacre.

— On annonce la perte de 600 minots de patates expédiées par la rivière à la colonie islandaise du Lac Winnipeg. Le bac qui les transportait a coulé à fond. On aurait, parait il, sauvé 80 minots du naufrage.

— Les *scrips* se vendent de $40 à $50, et vont baisser encore. Les spéculateurs tentent maintenant davantage sur les *droits* des enfants Nous n'avons qu'à repéter l'avis que nous donnons depuis cinq ans: "ne vendez pas"

— Le Dr. Lynch est parti dimanche du côté du Lac Winnipeg où l'on dit les Sauvages attaqués de la picotte ou de la rougeole Il est envoyé par le départ ment des Sauvages. Inutile de dire que l'on attend son rapport non sans anxieté. S. H. M. Morris et le Lt Col. Provencher se sont occupés activement et énergiquement de l'affaire, à la première nouvelle qu'ils en ont eue.

— Hier après-midi, comme M. Joseph Prairie, de la Pointe de Chênes, traversait sur la glace entre le pied de la rue Notre-Dame et la côte du magasin de MM. Roy et Cie., un accident a failli le priver d'une magnifique paire de bœufs attelés à son sleigh. La glace du côté de Winnipeg s'est brisée tout à coup sous le poids des animaux, et c'est avec la plus grande difficulté qu'on a pu réussir à les sauver.

L'Echo du Nord-Ouest.

(Suite.)

RAPPORT ENTR'ELLES DE CERTAINES LANGUES INDIENNES.

D'abord nous disons que la langue Crise doit probablement dériver du Sauteux, parceque la première est moins compliquée que l'autre et offre moins de difficultés dans la prononciation. Plus le cours d'eau s'éloigne de sa source, moins il est considérable. Les racines dans ces deux langues sont les mêmes à part quelques exceptions. Les *noms formés* offrent plus de difference, chaque tribu s'étant formés des mots, d'après l'impression de première vue, les uns d'après telle idée et les autres d'après telle autre imagination. Les pluriels dans certains substantifs et les terminaisons plurielles des verbes, quoi qu'avec une consonnance differente, suivent la même marche pour les deux idiomes.

EXEMPLES.

Sauteux.	Cris.	
Okimâk	Okimâwok	Les chefs.
Boniyâk	Boniyâwok	Argents.
Manitok	Manitowok	Esprits.
Masinahiganan	Masinahigana	Livres
Nin wabamâk	Ni wabamawok	Je les vois.
Anamihâu	Ayamiha	Prie
Pimussen	Pimuttè	Marche

En Sauteux la forme negative est double au lieu qu'en Cris elle est simple—v. g.

Ni wabama	Ni wabamaw	Je le vois
Kawin nin wabamassi	Namawiya ni wabamaw	Je ne le vois pas.
Onisisin	Miwasin	C'est beau.
Kawin onisisinon	Nama miwasin	C'est pas beau.
Kawin nin wabamassik	Nama ni wabamawok	Je ne les vois pas.
Wabamassiwck	Eka wabamak	Moi, ne le voyant pas

Toutes les fois qu'en Sauteux le mot est terminé par une voyelle, vous y ajoutez ordinairement un *w* en Cris v. g

Sakiha	Sakihaw	Il est aimé
Sakkite	Saskitew	C'est enflammé.

Quand en Otchipway deux *kk* se suivent dans le même mot, le premier est ordinairement changé en *s* pour le Cris v. g.

Akkik	Askik	Une chaudière.
Mik'a a	Meskana	Chemin

Sauteux.	Cris.	
Mittik	Mistik	Bois.

C'est la même règle quand deux *t.t.* ou *p p* se suivent—v g.

Ottaten	Astaw	Il le place.
Oppwâgan	Ospwâgan	Pipe

Quand en Sauteux une voyelle est precedee d'une *N*, telle lettre se change souvent en *Y* pour le Cris, v g.

Anamiha	Ayamiha	Il prie.
Notin	Yotin	Il vente.

Une autre particularité entre ces deux langues, c'est que dans le Cris, il n'y a pas de pronom personnel, *O* devant le verbe à la troisième personne, excepté pour l'imparfait, au lieu qu'en Sauteux ce pronom existe partout.

Remarque importante.—Dans ces langues comme dans tous leurs congénères et dérivés, il n'y a pas d'article, ni d'infinitif, ni de genre. A la première pensée, ce déficit peut paraître devoir créer une grande pauvreté dans le langage, mais en étudiant ces langues, on s'apperçoit bientôt que ce n'est pas le cas. L'Article pour être une partie constituante de la pensée ne l'est pas pour cela du langage. Plusieurs langues, tel que le Latin, etc., etc—ne l'ont pas. L'article n'est pas nécessaire dans une langue parcequ'il se sous-entend facilement.

Les formes grammaticales qu'on nomme *genre* ne sont point déterminées par un masculin, ou féminin, ou neutre. Tous ces grands embarras n'existent pas dans les langues sauvages. On dit: Inini, un homme. Ikkwe, une femme, mokkumân, un couteau, ospwâgan, une pipe. Il y a certains *préfixes* qu'on place facilement devant le nom et qui servent à distinguer le sexe lorsque la phrase l'exige, v g. Maskwa, un ours, on dira: nojé Maskwa, une ourse ou la femelle de l'ours.

Pour ne pas exister dans la langue sauvage l'infinitif est avantageusement remplacé par d'autres formes qui ne manquent pas de richesses, v. g. Pour rendre en sauvage cette phrase: " Aimer Dieu, c'est régner," on dira: Siyakihitji Kijemanito okimawokeyittamowiniwiw, quand Dieu est aimé c'est une royauté, ou, Okimâwokeyittâkusiw awiyak siyakihât Kijemanitowa il est roi celui qui aime Dieu.

Tous ceux qui ont étudié les idiomes sauvages s'accordent à dire que le verbe est le *grand chef* du langage. Comme a bien dit un savant philologue indien: " Le verbe attire dans son cercle magique toutes les autres parties du discours et les fait agir, mouvoir, souffrir, et même exister de la même manière et dans la situation qu'il lui plait" Selon un autre, " le verbe des sauvages peut être comparé à Atlas qui porte le monde sur ses épaules." Si une langue peut être comparée à un monde, cette comparaison est peut être juste; le verbe peut la porter toute entière dans son sein.

Anichinabé.

Le Cardinal Antonelli.

Comme nos dépêches l'ont appris à nos lecteurs le cardinal Antonelli est mort lundi matin, 6 novembre, à sept heures et quart. Le cardinal Antonelli est incontestablement une des plus grandes figures politiques de cette époque. Pendant trente ans, il a été le conseiller intime du Souverain Pontife et s'est toujours fait remarquer pendant ce laps de temps par sa modération et l'esprit de conciliation qui l'animait

Né le 2 avril 1806 le défunt cardinal n'était à l'heure de sa mort âgé que de 70 ans, âge relativement peu avancé en Italie Sonnino près de Terracine est le lieu de sa naissance. Fils d'un simple bûcheron, mais descendant d'une famille de la Romagne, qui eut ses temps de splendeur, il fit des études brillantes au grand séminaire de Rome. Après avoir reçu les ordres, il fut fait prélat par le pape Grégoire XVI auprès de qui il était en grande faveur. Créé assesseur au tribunal criminel supérieur il fut peu après délégué à Orvieto, à Vilerti et à Naurata. Il fut successivement sous secrétaire d'état au ministère de l'Intérieur (1841), second trésorier (1844), et grand trésorier des deux chambres apostoliques ou ministre des finances (1845). Il fut fait cardinal en 1847 par Sa Sainteté le pape actuel. C'est comme ministre des finances qu'il fit partie en 1847 du conseil des ministres créé par Pie IX sur l'esprit de qui il eut toujours beaucoup d'ascendant. Nommé président de la commission chargée d'examiner les besoins nouveaux de l'époque le cardinal Antonelli s'acquitta de ses devoirs avec un zèle insurpassable et une énergie sans pareille, dissimulée sous une apparence de douceur inaltérable.

En 1848, après la chute des cabinets Gizzi, Ferretti et Bofondi, il devint chef du ministère ; il fut à cause des difficultés qui surgirent alors, forcé de donner sa démission et fut remplacé au pouvoir par le comte Mamiani.

Le cardinal Antonelli demeura conseiller intime de Sa Sainteté et exerça encore une grande influence dans le gouvernement de la chose publique. C'est sur son avis que le Pape quitta Rome en novembre 1848, après l'assassinat de Rossi, et qu'il se retira à Gaëte. Le cardinal Antonelli suivit le Souverain Pontife dans son exil temporaire et fut nommé secrétaire d'état de sa cour. Il protesta en son nom et au nom de son souverain contre le gouvernement nouveau et se montra favorable à l'idée de l'intervention autrichienne. En 1849, 18 février, il adressa aux représentants respectifs de l'Autriche, de la France, de l'Espagne et de Naples la note collective qui demandait à toute la chrétienté d'intervenir pour retablir le chef spirituel de l'église sur le trône de Rome. Le 9 d'avril il fut nommé président de la commission spéciale chargée des réformes de l'église.

A la rentrée de Pie IX à Rome (1850) le cardinal Antonelli fut nommé secretaire d'etat des affaires étrangères. Il déploya dans cette nouvelle position toute l'ardeur de son zèle pour la cause de la papauté. Les travaux de reorganisation administrative qu'il fit alors créèrent beaucoup de mecontentement et lui firent perdre beaucoup de sa popularité. Depuis, les conferences de Paris, dit le Biographe à qui nous empruntons la plupart de ces notes, où le comte de Cavour fit entendre ses plaintes, le sort des Etats de l'Eglise preoccupa toute l'Europe et c'est au cardinal que s'adressèrent directement ou indirectement toutes les réclamations. Pendant et depuis la dernière guerre d'Italie le bruit de la retraite du Cardinal Antonelli a été souvent répandu ; mais le pape lui a donné de nouvelles marques de confiance ; c'est lui notamment qu'il avait chargé de représenter le St. Siege au congrès qui devait avoir lieu au mois de Janvier 1860 pour le règlement des affaires d'Italie. Dans les dernières années plusieurs circulaires du Cardinal Antonelli eurent du retentissement, notamment celles relatives au refroidissement survenu entre la Cour de Rome et le cabinet des Tuileries et aux difficultes et conflits naissant de la presence des troupes francaises au milieu de la population romaine.

Lors de l'allocution du St. Père en faveur de la Pologne, ce fut le cardinal Antonelli qui répondit à l'ambassadeur russe. A la fin de 1867 plusieurs dépêches du cardinal et surtout celle à Narvaez pour obtenir le secours de l'Espagne en faveur du Pape et contre Garibaldi ont eu beaucoup de retentissement. Depuis la mort du cardinal Ugolini il était devenu doyen de l'ordre des cardinaux diacres.

Lorsqu'en 1870 les Français évacuèrent Rome le cardinal Antonelli fit appel aux puissances étrangères pour obtenir du secours contre Victor Emmanuel qui fit son entrée à Rome dans le mois de décembre 1871. Dans ces dernières années il s'est surtout occupé de l'administration des affaires temporelles du Pape, soit comme secrétaire d'état, soit comme président du conseil des ministres ou autrement.

Nouvelles Canadiennes.

L'Hon. M. Geoffrion, nous informe t-on, doit occuper la position de collecteur des douanes à Montréal.

—

Nous croyons savoir que M. Gustave Drolet sera représentant du gouvernement canadien à l'exposition universelle de Paris.

—

L'Hon M. Fortin, Orateur de la Chambre d'Assemblée de Quebec, a resigné sa charge par suite de la contestation de son election, et M L Beaubien a été élu a sa place.

—

Si l'on en croit la rumeur, le Canada serait à la veille d'une nouvelle incursion fénienne. Le Général Smythe, Adjudant Géneral, a commencé ses tournees d'inspection sur tous les points fortifiés de la frontière d'Ontario et de Québec, et on remarquerait un redoublement d'activité dans les bureaux de notre département de la guerre à Ottawa.

—

Le *Times* de Londres contient une correspondance de Philadelphie sur l'exposition canadienne des divers articles d'outillage mécannique au Centenaire. Le correspondant remarque que cette exposition de machines fabriquées au Canada comprend toutes les branches de ce genre d'industrie, et il en fait les plus grands éloges.

—

Un télégramme spécial au *Globe* transmis par le câble, dit que M. Potter écrit au *Times* de Londres qu'il a résigné sa charge dans le Bureau du Grand Tronc, parce qu'après les évènements qui se sont succédés en Canada pendant les derniers six mois, il est convaincu que les graves divergences d'opinions qui existent ne lui permettent pas de rester plus longtemps membre de la Chambre de Direction.

—

A une assemblée des importateurs d'Halifax qui a eu lieu dernièrement, on a adopté un memoire qui doit être adressé au gouvernement de la Puissance pour demander d'envoyer les steamers de la malle canadienne à Halifax au lieu de Portland en hiver. La presse d'Halifax se prononce énergiquement en faveur de ce projet. Un écho du câble mande que la ligne de la Puissance va probablement cet hiver, envoyer des steamers à Halifax. Elle commencera ce service le 12 courant

—

Mgr. Laflèche, l'illustre et pieux évèque des Trois Rivières, vient à son retour de Rome de publier une lettre pastorale dans laquelle Sa Grandeur rend compte de sa mission et des résultats heureux que l'Eglise du Canada en a retirés. Deputé auprès du St. Siége par l'episcopat canadien pour déposer au pieds du Vicaire de Jésus Christ la doctrine et les enseignements des divers Conciles de Québec sur le libéralisme catholique, le vénérable prélat a eu la consolation de recevoir un Bref de Sa Sainteté approuvant pleinement l'attitude de l'église du Bas Canada, et louant hautement sa vigilance et sa doctrine.

—

Le territoire que les Sauvages Cris et autres viennent de céder au Canada, par les traités conclus avec le lieutenant Gouverneur Morris, ne comprend pas moins de 200,000 milles carrés. Le territoire s'étend depuis le lac Esturgeon, dans le district de Cumberland, vers le nord jusqu'au lac Castor, et en remontant jusqu'à la rivière aux Anglais, de là jusqu'au lac Vert, les contrées au nord du lac à l'Orignal en remontant la rivière Athabaska jusqu'à Jasper House. De là au sud le long des Montagnes Rocheuses jusqu'à la tête des eaux de la rivière à l'Orignal en descendant cette rivière jusqu'au lac au Buffalo et à la rivière des Arcs.

AVANCEMENT IMPROVISE.

—

A la dernière des revues que Napoleon passa à la fin de janvier 1814 tout en distribuant ses regards à cette masse de braves, qui sans le savoir, contemplaient leur Empereur, pour la dernière fois Napoléon remarque, dans un régiment de ligne, un soldat qui vieux déjà, ne porte cependant que les insignes de sergent. Ce sous officier a de grands yeux qui brillent comme deux flambeaux sur un visage bronzé par ses campagnes ; une paire de moustaches qui grisonnent, cache la moitié de sa figure et le rend encore plus bizarre. L'Empereur lui fait signe de sortir des rangs et de venir à lui. A cet ordre le cœur du vieux brave se serre, lui si intrépide, ressent une émotion qui jusqu'à ce jour lui est restée inconnue. Une vive rougeur couvre ses joues. "Je t'ai déjà vu quelque part ? lui dit Napoléon avec intérêt ; mais il y a longtemps ; comment t'appelles tu ?—Noël, Sire.—Je connais plusieurs Noël, mais ce n'est pas toi ; ton pays ?—Enfant de Paris—Est-ce que tu n'étais pas avec moi ?—Oui Sire, au pont d'Arcole vous savez......—C'est juste, interrompit l'Empereur je te connais maintenant ; et tu es devenu sergent ?......—A Marengo, Sire.—Mais depuis ?—Depuis répétait Noël en baissant les yeux, depuis rien Sire.—Tu n'as donc pas voulu entrer dans la garde ?—Au contraire c'était la seule chose que je désirais car j'étais à Austerlitz à Wagram enfin à toutes les grandes batailles ; mais...—Eh voilà,—Cela ne me surprend pas fit Napoléon en fronçant légèrement le sourcil ; as-tu déjà été proposé pour la croix ?—Toutes les fois Sire.—Nous allons savoir ça tout à l'heure ; retourne à ton rang.

Napoléon s'approcha alors du colonel, et s'entretint avec lui à voix basse pendant quelques minutes. Des regards lancés de temps à autre sur Noël faisaient présumer qu'il était l'objet de cette conversation.

En effet Noël est un de ces précieux soldats vaillants et calmes esclaves du devoir et de la discipline ; dévoués, désintéressés, comme l'Empereur les aime. Il s'est distingué dans maintes affaires, mais sa modestie, on pourrait dire sa timidité, ne lui a pas permis de solliciter l'avancement auquel il a droit depuis longtemps ; il n'est même pas decoré ! Napoléon a deviné qu'on s'est rendu coupable envers Noël d'une grande injustice. C'est donc à lui de la réclamer d'une manière éclatante. Il rappelle le sous officier ; "Tiens lui dit-il, il y a longtemps que tu l'as mérité, car depuis longtemps tu es un brave" Et l'Empereur attache lui même sur la poitrine du vieux soldat, à l'aide d'une épingle d'or, la croix qu'il vient de détacher de la sienne.

A un signal du colonel, les tambours battent un ban, le plus grand silence règne sur toute la ligne, et le colonel, présentant au régiment le nouveau chevalier de la Légion d'Honneur, s'écrie d'une voix forte : "Soldats au nom de l'Empereur, reconnaissez le sergent Noël comme sous-lieutenant dans votre régiment! Aussitôt le front de bataille présente les armes, le drapeau s'incline la musique fait entendre une fanfare.

Noël, dont le cœur est vivement ému croit rêver ; il regarde l'Empereur, il voudrait se jeter à ses genoux : mais la physionomie impassible de Napoléon, qui semble bien plutôt rendre justice qu'accorder une grâce le retient. Sans faire semblant de remarquer les sentiments divers qui agitent le vieux soldat, Napoléon fait un signe d'intelligence au colonel, qui agitant son épé au dessus de sa tête pour faire battre les tambours, reprend de sa voix puissante : "Soldats ! au nom de l'Empereur reconnaissez le sous-lieutenant Noël comme lieutenant dans votre régiment"

Ce nouveau coup de tonnerre manque de renverser le Parisien. Ses jambes le soutiennent à peine : ses yeux qui depuis vingt ans n'ont pleuré qu'une fois en apprenant la mort de sa mère, se mouillent ; sa vue s'obscurcit ; ses lèvres s'agitent sans pouvoir exprimer une parole distincte. Enfin après un troisième roulement de tambour il entend son colonel s'écrier : "Soldats, au nom de l'Empereur, reconnaissez le lieutenant Noël comme capitaine dans votre régiment. "Napoléon imprima alors à son cheval un léger mouvement, et suivi de son état major continua sa revue, après avoir jeté un regard froid sur le pauvre Noël qui, la figure pâle, les lèvres décolorées, avait fermé les yeux en tombant dans les bras de son colonel comme frappé de mort subite.

(Souvenirs intimes du temps de l'empire).

VARIETES.

—

Nous lisons dans l'*Univers* :

—On parle, dans divers journaux d'outre-Rhin, d'un discours qui aurait été prononcé récemment par S. A. le prince impérial d'Allemagne, à l'occasion de sa démission de grand maître de la Grande Loge de Berlin. Le prince aurait conseillé aux francs-maçons de rompre avec certaines cérémonies que la presse chrétienne plaisante souvent et qui, d'après le prince prussien, n'ajouteraient rien au caractère intime et au but généreux de l'association maçonnique.

* *
*

Un statisticien allemand s'est livré au curieux calcul suivant, sur les différentes listes civiles des souverains de l'Europe.

Le czar Alexandre touche la somme de 125,000 francs par jour.

Le sultan Hamid II, 90,000 francs.

L'empereur d'Autriche, François Joseph, 50,000 francs.

L'empereur d'Allemagne, Frédéric-Guillaume, 41,000 francs.

Victor-Emmanuel, 32,200 francs.

Le roi des Belges, Léopold II, 8,215 francs

* *
*

Le conseil supérieur de la *jeunesse catholique italienne*, se rappelant, avec un saint orgueil et la plus vive reconnaissance, quel acceuil bienveillant fut fait, non seulement en Italie mais dans tout l'univers catholique à ses propositions pour célébrer le plus solennellement possible deux grandes fêtes antérieures du Souverain pontife Pie IX, a l'honneur de soumettre aux Catholiques le programme d'une fête nouvelle, dont la splendeur devra égaler celles des précédentes.

Le 11 avril, 1869, eut lieu le premier de ces grands anniversaires ; le souvenir en vivra longtemps de générations en générations ; c'était le cinquantième de la première messe du grand Pape : le jubilé sacerdotal.

Deux ans après le 16 juin 1871, bien que la Révolution eût usurpé dans l'intervalle, par une permission impénétrable de Dieu, le Domaine temporel de la Cité des Papes, garantie de leur indépendance spirituelle, le monde catholique n'en fêta pas moins, avec toute la pompe que permettait la tristesse des temps le Jubilé pontifical. Pie IX, le premier des deux cent soixante deux Papes depuis St Pierre, célébrait ce jour là le vingt cinquième anniversaire à la plus haute dignité du monde.

Or, l'année prochaine 1877, il y aura cinquante années que notre bien aimé Pie IX, père commun de tout les fidèles, reçut la consécration épiscopale à Rome dans le basilique de Saint Pierre aux Liens, par les mains du cardinal Castiglioni, qui depuis ceignit la tiare sous le nom de Pie VIII.

* *
*

Le gouvernement prussien après avoir fait main basse sur toutes les maisons d'éducation religieuse dans le grand duché de Posen, s'attaque maintenant aux ouvroirs et orphelinats des Sœurs de charité. Plusieurs supérieures, notamment celles de Posen, de Kosten, de Wagrowico, ont reçu la notification de disposer au premier jour leur petit troupeau d'orphelins, sans égard à leur âge et condition. Il en est beaucoup qui n'ont plus de famille, plusieurs n'ont pas encore deux ans.

Cette partie de l'empire d'Allemagne est le champ d'essai où toute loi nouvelle est aussitôt mise en vigueur. Nonobstant, elle présente l'image prototype du plus complet *fiasco* de la lutte civilisatrice.

Après avoir multiplié les services et les violences, inventé les tentations les plus raffinées dans ce coin de terre digne d'être appelé l'Irlande du continent, les Prussiens n'ont gagné que peu ou point du tout de terrain. Sur huit cents prêtres que compte le diocèse de Posen, ils n'en ont conquis que cinq.

Malgré tant de menances et de voies de fait, les paroisses privées de leurs curés par la mort, la prison et l'exil, n'en possèdent pas moins des prêtres qui leur ont été envoyés par l'autorité légitime, et les mystères sacres célébrés en cachette n'attirent pas un moindre nombre de fidèles, que rien ne saurait arracher à l'unité romaine.

Le diocèse de Culm, voisin et dépendant de la métropole de Posen, vient de perdre son séminaire, fermé tout récemment à l'exemple de ceux de Posen, Guesne et Breslau. Les seminaristes venaient d'achever leus retraite annuelle quand les autorités ont signifié à l'évêque, Mgr de Marvitz, l'ordre de les disperser.

NAISSANCE.

A Lambton, comté de Beauce le 29 courant, à la residence de son père, le Dr. Cadieux Mad. W. Campbell, épouse de W. Campbell, Ecr., de Winnipeg, un fils.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

ALEXANDER MORRIS,
Lieut. Gouverneur.

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le cinquième jour du mois d'Octobre et à chacun de vous,

SALUT :

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquee pour le cinquième jour du mois d'Octobre auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents,

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de notre Province de Manitoba, par ces présentes de vous convoquer et vous enjoindre, et chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Assemblée Législative de notre Province, en notre ville de Winnipeg, Lundi le quatrième jour du mois de Novembre prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province, et y faire ce qui pourra sembler necessaire: ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TÉMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'Honorable ALEXANDER MORRIS, Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. A la Maison du Gouvernement à Fort-Garry, ce vingt-quatrième jour d'Octobre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et-seize, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,
JOHN NORQUAY,
Pour le Secrétaire Provincial.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner.

ALEXANDER MORRIS,
Lieut. Gouverneur.

SALUT.

Attendu qu'il est de notre devoir de reconnaître publiquement les bienfaits manifestes que nous avons reçus du DIEU TOUT PUISSANT et spécialement de lui rendre de dignes actions de grâce pour la moisson abondante que dans sa bonte il lui a plu de nous accorder, et aussi pour le bienfait de la paix qui n'a pas été troublé durant tout le cours de la présente année ;

Sachez maintenat que du consentement et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, nous avons fixé Jeudi, le Seizième jour de Novembre prochain comme devant être observé comme jour D'ACTIONS DE GRACES PUBLIQUES AU DIEU TOUT PUISSANT, pour les bienfaits et les Grâces susdites, et nous invitons tous nos loyaux dans notre dite Province de Manitoba, à observer le dit jour comme tel.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TEMOIN Notre Fidèle et Bien Aime l'HONORABLE ALEXANDER MORRIS, Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. En Notre Hôtel du Gouvernement à Fort Garry, le Vingt-quatrième jour d'Octobre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et-seize, et de Notre Regne la Quarantième.

Par ordre,
JOHN NORQUAY,
Pour le Secrétaire Provincial

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de Frederick H. Francis,

Failli.

Le Failli m'a fait une cession de ses biens et effets et les créanciers sont pries de s'assembler à mon bureau dans la Cite de Winnipeg, Lundi, le 20ième jour de Novembre prochain, à 2 heures P M pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic s'ils le jugent à propos.

JOHN BALSILLIE,
Syndic officiel

Fort Garry,
28 Octobre, 1876.

PARLEMENT FEDERAL.

SUBSTANCE DES REGLES RELATIVES AUX AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser au Parlement pour obtenir la concession de certains droits ou privilèges exclusifs ou particuliers ou ayant pour objet quelque amendement de même nature à un acte antérieur sont notifiees que par les règles des deux chambres du Parlement, publiés au long dans la *Gazette du Canada*, elles sont requises de donner de donner deux mois d'avis de leur demande dans la *Gazette du Canada* et dans un journal publié dans le comté ou district concerné, et de transmettre au greffier de chaque Chambre, copies des journaux contenant la première et dernière insertion de tel avis. A Québec et à Manitoba, l'avis devra être publié dans les langues anglaise et française.

Et toute personne qui demande un Bill Privé devra, huit jours avant l'ouverture du Parlement, déposer entre les mains du greffier de la Chambre où le bill devra être introduit, une copie de tel bill avec une somme suffisante pour en payer la traduction et l'impression. Entre la deuxième lecture du bill et sa prise en considération par le comité auquel il est réfere, le requérant paiera un droit de $200, en sus des impressions de l'acte dans les Statuts.

Aucune demande pour un Bill Privé n'est reçue par l'une ou l'autre chambre après l'expiration des premiers dix jours de la session

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Senat.
ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes,
Canada.

Ottawa, 2 octobre 1876.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Gouvernement de la Province de Manitoba pour l'obtention de Lettres Patentes pour incorporer une compagnie appelée "la Compagnie de Moulins de Marquette."

Noms des Requérants.

Kenneth McKenzie, M.P.P.
Hugh Grant, J.P.
John Garrioch,
Thomas Garland,
John Dilworth,
John McDonald, J.P.
Joseph Ryan, M.P.
William O'Neil,
Isaiah Mawhinney.

Nom.

La Compagnie de Moulin de Marquette.

Objet.

Ériger et mettre en opération un Moulin à Farine.

Place d'Affaires.

Portage la Prairie.

Capital.

Dix milles piastres.

Parts.

Deux cents de cinquante piastres chaque.

Directeurs.

Kenneth McKenzie, M.P.P., cultivateur, Burnside.

Thomas Garland, marchand, Portage la Prairie.

Joseph Ryan, M.P., avocat, Portage la Prairie.

Isaiah Mawhinney, cultivateur, Portage la Prairie.

William O'Neil meunier, Portage la Prairie.

JOSEPH RYAN,
Solliciteur pour les requerants.
Portage la Prairie, 4 Sept., 1876

BUREAU DU GOUVERNEMENT
Winnipeg, 27 Septembre, 1876.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur du Gouvernement de la Province de Manitoba de faire les nominations suivantes :

Pour être Constables pour le Comte de Lisgar ;

Thomas Peebles, de St. Clement, Gentilhomme James Matheson, de St Clement Gentilhomme

Pour être Commissaire pour recevoir les affidavits in B. R en conformité de la 35ième Section de la 31ième Vict, Cap 3 des Statuts de Manitoba, pour la dite Province de Manitoba.

H. R Parke, de Winnipeg, Ecuyer

Par Ordre,
JOHN NORQUAY.
Pour le Secretaire Provincial.

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE METIS."

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest.

Le prix de l'Abonnement est de $2 50 par Annee,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui désireront le recevoir voudront bien s'adresser à J. C. S. ROYAL, Gerant.

GEO. WOODS & CO.'S PARLOR ORGANS.

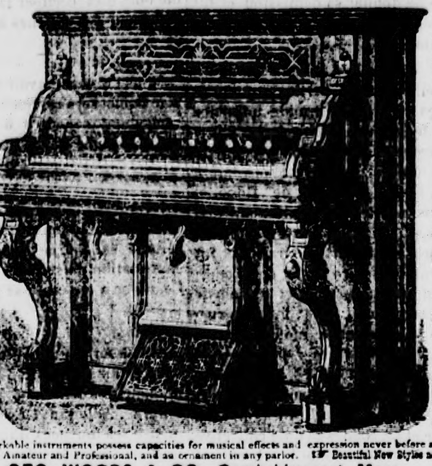

Excel in Quality of Tone, Thorough Workmanship, Elegant Designs and Finish, and Wonderful Variety of their Combination Solo Stops, Eoline, Vox Humana, and Piano. The latter never requiring Tuning, and giving the Organ the Brilliancy and Promptness of the Piano.

These remarkable instruments possess capacities for musical effects and expression never before attained. Adapted for Amateur and Professional, and an ornament in any parlor. Beautiful New Styles now ready.

GEO. WOODS & CO., Cambridgeport, Mass.

WAREROOMS: 608 Washington St., Boston; 170 State St., Chicago; 16 Ludgate Hill, London.

THE VOX HUMANA—A leading Musical Journal of selected music and valuable reading matter. By mail for $1 per year, or ten cents a number. Each number contains from $2 to $3 worth of the finest selected music. GEO. WOODS & CO., Publishers, Cambridgeport, Mass.

PIANO BEATTY !!

Grand Carré et Droit.

(De Jas F Regan, maison Regan et Carter, Editeurs de la *Tribune* quotid. et hebdom., Jefferson City Mo. après avoir reçu un instrument de $700 M Regan écrit :

"Le Piano nous est parvenu en bonne condition. J'en suis bien satisfait. Il est tout ce que vous avez dit qu'il était."

(De E R Baldridge Beaunght (?), Pa., après avoir reçu un Piano de $700 :

"Le Beatty reçu le 4 courant est en parfaite condition, et remplit toutes les conditions du programme. Je ne suis pas juge en pareille matiere, mais Mme. B dit qu'il possède un son très doux et l'aime beaucoup."

Les meilleures avantages offerts. Prix remboursé sur le Piano renvoyé ainsi que sur tout le fret, par moi, Daniel F Beatty si l'instrument ne donne pas satisfaction dans les cinq jours de sa reception. Pianos garantis pour six ans. Agents demandés. Faites-vous adresser le catalogue. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E. U

ORGUES DE SALON DE BEATTY.

STYLE ÉLÉGANT, avec ameliorations Nouveaux et mécaniques parfaits. Plus de mille organistes et musiciens recommandent les Orgues comme de Premier Choix. Le ton, le mécanisme et la durée. Garantie six ans.

SUPRÊME ÉLÉGANCE—DERNIERS PROGRÈS.

Ces Orgues ont reçu les plus hauts prix en concurrence avec d'autres pour leur

SIMPLICITE, LEUR DUREE, LEUR ACTION

ET LEUR JEU FACILE.

SON PUR, DOUX ET ÉGAL ; EFFETS D'ORCHESTRE, ET ACCÈS INSTANTANÉ AUX ANCHES.

Faites venir la liste des prix ; Adresse :

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New-Jersey, E.-U-A

Papeterie ! Librairie !

WASHINGTON FRERES,

GRANDERUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'école, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poétiques, pour les Dames, etc.

En outre, une grande variété d'objets de fantaisie, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT :

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 24 Mai, 1876. a-50

La plus grande Merveille DES Temps Modernes.

Y'S ... MENT

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les désordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins et sont des plus précieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du sexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans égal pour bronchite, diphterie, rhumes, refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

... VILE AND ... COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boîte porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots, *Holloway's Pills and Ointment, London*, gravés dessus. Sur l'etiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London.*

De miserables contrefaçons des Pilules et du Liniment Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*" par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la prétendue marque de Commerce comme suit :

Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

LYMAN, CLARE & CO.,
NORTHROP & LYMAN et
LYMAN BROTHERS & CO.,

qui les achètent à bas prix de J. F Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent en suite aux Détaillants peu scrupuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment veritables, fabriques seulement au No 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir

EVANS, MERCER & CIE., Montréal.
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E
T. B. BARKER ET FILS St. Jean, N. B
ELLIOT ET CIE., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY.
533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-b69